

# LES CYCLES DU DESIR SEXUEL

## Je désire, tu désires, nous désirons...

(Saison 3) Par Philippe Kempeneers

Au terme de ce triptyque sur le désir et ses différentes figures, un cas clinique très éclairant...



**« LE DÉSIR SERVI TOUT CHAUD SUR LE PLAT DE LA PASSION... »**

Si le cycle du désir passionnel est une réalité universelle, toutes les sociétés humaines n'en

font pas nécessairement le même cas. Il existe assurément une grande diversité dans la manière dont les cultures gèrent cette réalité.

Dans certaines cultures, le mariage est une institution visant avant tout la défense d'intérêts politiques et patrimoniaux. Il s'y envisage en dehors des considérations passionnelles. Quant à la sexualité en son sein, la notion de « devoir conjugal » suggère à quel point le désir sexuel ne coule pas de source entre les époux. Ces sociétés qui n'amalgament pas union maritale et lien amoureux se montrent en général assez tolérantes envers l'exercice d'allants passionnels et érotiques en dehors du mariage. En témoignent la légitimation officielle des concubines par exemple (Chine ancienne), la normalisation du droit de cuissage, des relations sexuelles maîtres-esclaves, ou encore la codification des relations

érotiques entre un jeune homme et son initiateur (Grèce antique). Plus proches de nous, les maisons de « tolérance » attestent par leur appellation la relative permissivité dont jouissaient les hommes pour assouvir leurs pulsions érotiques envers et contre le « devoir de fidélité ». Semblable tolérance vaut bien entendu surtout pour les hommes, tradition patriarcale oblige, mais les femmes n'en furent pas toujours exclues : par exemple, la mode de l'amour courtois qui a sévi du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle glorifiait le prototype d'une relation intense – quoique habituellement platonique – entre un chevalier et une noble dame mariée par ailleurs.

Progressivement, à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, s'est répandu dans nos contrées un modèle où la passion amoureuse devint un élément de légitimation fondamental de l'union maritale. Dans ce modèle toujours vivace, le mariage dit « de raison » perd de son crédit ; on lui oppose l'idéal du mariage d'amour où la passion fonde un lien indissoluble qui justifie l'engagement des amants pour la vie, ceci parfois même au mépris des intérêts de clan. Depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, la culture popu-



laire n'a cessé de produire en nuées des variations romanesques sur le thème magnifié de « Roméo et Juliette ». Du timide *Jeu de l'amour et du hasard* (1730) au mièvre *Pretty Woman* (1990), l'amour passionnel s'est imposé comme une cause sublime transcendant les raisons d'argent, de rang, voire d'Etat. En comparaison, les considérations pour la fin de l'amour sont pratiquement absentes du répertoire lyrique comme si, chose inacceptable, la dilution du sentiment passionnel faisait l'objet d'un tabou. L'amour pour la vie se présente ici comme un idéal aux accents normatifs. Mais on sait qu'il s'agit aussi d'une utopie : la passion est éphémère par nature. Comment donc concilier la norme de l'amour passion à celle contradictoire de l'union durable ? La chose semble difficile. Et pareille difficulté se reflète dans les observations du sociologue Louis Roussel sur l'évolu-

tion des comportements en matière de divorce (Roussel, 1989).

Lorsque le *mariage institution* était prédominant, la résiliation de l'union ne s'envisageait guère autrement que dans le cadre d'intérêts patrimoniaux. L'annulation du mariage pour cause « d'impuissance » était pratiquement le seul mode légal de séparation, étant entendu que la notion d'impuissance se confondait alors largement avec celle de stérilité : pour nos aïeux, l'impuissance signifiait l'impossibilité, émanant indifféremment de l'homme ou de la femme, de consommer le mariage et, par conséquent, de se doter d'une descendance ; l'intérêt lignager formait le cœur de la problématique. L'infidélité était bien sûr blâmée mais en aucun cas une cause de divorce. On tolérait les frasques de Monsieur mais l'on était moins coulant envers celles de Madame. Une telle différence d'attitude

envers l'adultère masculin et féminin peut encore se concevoir comme l'expression d'un souci de préservation de la lignée, la contraception n'étant alors pas ce qu'elle est aujourd'hui.

Avec l'expansion du mariage passionnel (ou « *mariage fusion* », le terme est de Roussel), la charnière du XXe siècle allait voir s'amorcer un élargissement des législations relatives au divorce. L'adultère, « l'incompatibilité d'humeurs » et le « consentement mutuel » deviendraient peu à peu des causes légitimes de résiliation du mariage. L'entorse à la norme fusionnelle, traduite par la non-exclusivité sexuelle (adultère) ou par la reconnaissance de l'érosion du sentiment amoureux (incompatibilité d'humeurs et consentement mutuel), serait désormais un mobile suffisant pour mettre un terme à l'union. Les taux de divorce n'ont cessé de croître depuis lors. Cependant, selon Roussel, le divorce tend, chez les adeptes du mariage fusion bien plus que chez les tenants d'autres modèles (i.e. le « *mariage association* », voir ci-dessous), à se vivre comme un échec personnel, comme un drame sentimental. Que l'extinction du sentiment amoureux puisse légitimement entraîner la fin de l'union n'empêche pas que semblable fin signe dramatiquement l'infraction à la norme de l'amour pour la vie. Norme passionnelle et norme de durabilité entretiennent, il est vrai, un rapport contradictoire que révèle le cataclysme émotionnel associé à l'élévation des taux de divorce.

Bien que le modèle fusionnel soit encore largement majoritaire, on assiste, depuis

deux ou trois décennies, à l'émergence d'un nouveau type d'union, le « *mariage association* ». Dans ce modèle, l'union est perçue d'entrée de jeu comme un contrat temporaire, éventuellement reconductible. L'union persiste tant qu'elle présente des avantages (passionnels, érotiques, mais aussi matériels et sociaux), sinon elle prend fin sans grand drame, cette perspective faisant d'emblée partie du projet marital. D'aucuns estiment que ce modèle d'association limitée est le mieux à même de correspondre à la réalité phénoménologique du cycle passionnel et à celle, sociologique, de la légitimation de l'union par le sentiment amoureux. Ce modèle fait effectivement l'impasse sur la norme de durabilité et justifie la monogamie à répétition. Quoiqu'il soit incontestablement en expansion, on ne dispose pas encore actuellement du recul suffisant pour savoir dans quelle mesure ce modèle parviendra ou non à supplanter le modèle fusionnel.

L'idéal de l'union passionnelle durable est encore vivace de nos jours. Il constitue un terreau socio-idéologique dans lequel le cycle du désir est amené à s'exprimer et, quelquefois, à poser problème. Le sexologue ne peut rester insensible à cette dimension car elle donne une couleur particulière aux plaintes qui échouent dans son cabinet. Conditionnées pour ainsi dire à concevoir le désir comme coulant de source dans le cadre hyper-valorisé de la relation passionnelle, les personnes pétries du modèle fusionnel ne sont guère habituées à gérer son inconstance. Quand il n'est pas ou plus

reçu, le désir doit se travailler, se susciter, s'entretenir. Quand le fantasme passionnel n'est pas ou plus au rendez-vous pour imposer le désir sexuel, le désir de partager des moments érotiques avec un partenaire (le désir de le désirer sexuellement) impose que l'on puisse recourir délibérément aux fantasmes. Nourris de l'idéal d'un amour passionnel où le désir s'éprouve passivement, nombreux sont nos contemporains à méconnaître les ressorts d'un rôle actif dans l'entretien du désir. Elle est loin de nous cette culture qui, glorifiant l'érotisme indépendamment de la passion, produisit le *Kama Sutra*, un manuel philosophico-didactique portant sur l'art d'optimiser activement le désir et le plaisir sexuels. Sous nos latitudes où le sentiment amoureux occupe une place centrale, on tend à vouloir le désir servi tout chaud sur le plat de la passion. Mais lorsque le plat fait défaut ou que le mets se refroidit, les partenaires sont souvent bien en peine de trouver comment et avec quoi se mitonner quelque chose d'appétissant. Il revient au sexologue d'assister les cuisiniers dans leur tâche.

### OLIVIA ET JÉRÔME

Pour terminer ce triptyque consacré au cycle du désir sexuel, place maintenant à une vignette clinique. Nous y verrons que, en deçà du stéréotype de l'amant blasé, la passion ternie donne parfois lieu à des déficits fonctionnels que l'on serait classiquement tenté d'attribuer d'abord à d'autres mécanismes.

Olivia, 30 ans, se plaint de ne plus éprouver de désir sexuel, ce depuis deux ans environ. Son excitation et sa capacité d'atteindre l'orgasme sont quant à elles maintenues intactes. La vie commune avec Jérôme, son compagnon, dure depuis six ans. Les quatre premières années se sont déroulées sans problèmes au niveau sexuel.

Rien n'a vraiment changé dans le couple. Olivia se sent toujours attirée physiquement par Jérôme – du moins théoriquement ; la complicité semble toujours bonne entre eux, l'excitation et l'orgasme aussi. La gestuelle amoureuse ne s'est pas modifiée depuis le début de l'union : des caresses préliminaires sont

prodiguées avec soin par Jérôme, puis les partenaires passent à la pénétration et, durant celle-ci,

chacun éprouve un orgasme. Le seul élément à s'être un tant soit peu modifié, c'est la passion amoureuse. Celle-ci s'est un peu ternie par rapport à ce qu'elle était durant les premières années. Mais, estime Olivia, ce phénomène est parfaitement normal après six ans de vie conjugale. Elle n'en reste pas moins attirée par Jérôme, en ce sens qu'elle n'aspire pas ni même ne rêve à une relation alternative.

Dans la situation actuelle, ce sont surtout les caresses préliminaires qui irritent Olivia, la crispent, l'ennuient. Les choses seraient probablement différentes, explique-t-elle, si Jérôme passait plus rapidement, voire directement au coït. L'élément aversif inducteur d'un tassement du désir réside peut-être ici dans la partie « prélimi-



© Fotolia

naire » des rapports sexuels, ce moment durant lequel Jérôme caresse Olivia de ses mains. Mais pourquoi cette aversion est-elle apparue après quatre ans seulement de vie commune ?

Olivia précise que, en réalité, elle n'a jamais aimé « être touchée ». Les mains posées sur son corps ont toujours suscité chez elle un sentiment plus ou moins formalisé d'intrusion, un vécu désagréable en tout cas qu'elle associe à un manque de contrôle sur la situation, et ceci du plus loin qu'elle s'en souvienne. Elle ajoute que cette difficulté ne l'a jamais empêchée d'entrer en intimité avec des gens et que son malaise est limité aux contacts tactiles.

Le malaise déclenché par la pose de mains sur le corps d'Olivia, un malaise fait d'anxiété et d'impressions de non contrôle, ne va pas sans évoquer un mécanisme phobique. On pourrait dire que Olivia présente une légère phobie du toucher. Légère cette phobie, car elle n'est guère envahissante, elle n'empêche pas le rapprochement des amants, elle le rend simplement stressant pour Olivia, mais au point tout de même de saper ses envies.

Comment se fait-il que cette phobie larvée n'ait commencé à produire des effets nocifs que depuis deux ans ? Réponse : probablement à cause de l'effritement de la passion. Au départ, l'intensité du sentiment amoureux a sans doute muselé l'éprouvé et l'expression du malaise d'Olivia. Le sentiment amoureux oriente avec force l'attention sur les bénéfices de la relation, l'impact relatif de ses petits désagréments

est bien moindre. Le stress inhérent aux caresses manuelles de Jérôme restait, pour Olivia, enfoui sous la masse abondante des gratifications qu'il lui apportait par ailleurs. La transformation de la fougue amoureuse du départ en une autre forme d'attachement se caractérise par la perception croissante d'éléments de réalité : avec le recul, le partenaire n'est plus tel qu'on le rêve. Ces éléments de réalité ne sont pas forcément tous rébarbatifs, sinon le couple ne perdurerait tout bonnement pas, mais, pour Olivia, il en est certainement un qui est devenu gênant, son anxiété lorsque Jérôme la touche de ses mains. Cette donnée a progressivement refait surface dans l'expérience d'Olivia et, d'une certaine manière, l'a démotivée aux rapprochements érotiques.

Que faire ? Travailler la dimension phobique comme on le ferait pour un cas de vaginisme ? Non, cela ne serait pas une stratégie idéale en première intention. D'abord, cette « phobie » n'est guère invalidante. Elle ne pose problème que parce qu'elle fait obstacle à l'harmonie sexuelle du couple. Ensuite, il faut savoir que les traitements psychologiques des phobies mobilisent des affects désagréables, ce qui est facteur de résistance. Il faut savoir aussi que ces traitements peuvent être parfois longs et que, s'ils produisent souvent des améliorations importantes, ils se soldent en revanche rarement par des rémissions complètes. Bref, il s'agirait d'une option plutôt lourde en regard du retour escompté, à savoir une amélioration sexuelle. Elle n'interviendra éventuellement qu'en second choix, en cas d'échec d'autres



ressources thérapeutiques plus « ligh ».

En l'occurrence, il apparaîtrait plus simple et peut-être plus directement efficace de travailler d'abord sur les normes implicites qui structurent le comportement sexuel des partenaires. Les gestes, dans ce couple, semblent fondés sur une représentation qui attribue à l'homme un rôle actif et à la femme un rôle passif. C'est Jérôme qui caresse et qui décide le moment de pénétrer, c'est lui qui pose le rythme et la manière des relations sexuelles, pas Olivia. Tous deux considèrent en outre les « préliminaires » comme un passage obligé.

Ayant objectivé et discuté la chose avec Olivia et Jérôme, il apparaît que, au fond, ce stéréotype comportemental n'est pas inébranlablement ancré dans leurs fantasmes. S'il s'est imposé en tant que référence structurante, c'est essentiellement par inertie. Une forme de norme culturelle implicite a un jour été reçue, elle a acquis la force de l'habitude prise et n'a jamais été remise en cause, cela

par manque d'analyse, par défaut d'informations adéquates, par négligence, par non-dits et par défaut d'imagination ou d'autorisation de gestes autres. Agir autrement que selon ce stéréotype n'avait jamais été proposé ni même peut-être imaginé par les partenaires. Pour autant, changer ne semble aujourd'hui pas du tout inconciliable avec leurs aspirations sexuelles. Il suffisait d'y réfléchir et de se l'autoriser.

### LE RÔLE DU SEXOLOGUE

C'est ici d'aider les amants à imaginer et à réaliser une alternative à leurs comportements érotiques habituels. A partir de là, il s'est agi d'installer Jérôme dans un rôle passif. Toutes les initiatives de caresses et de pénétration ont été laissées à Olivia. Reprendre les activités sexuelles de cette manière pouvait obtenir le suffrage quasi enthousiaste d'Olivia. Quant à Jérôme, il se réjouissait franchement de cette « nouveauté » apportée à leurs ébats. Olivia a fait confiance à Jérôme, lequel s'est engagé à ne prendre aucune initiative. Avec la pratique plaisante de ce genre d'exercices, elle a senti son désir se ranimer progressivement. Récupérer le contrôle était pour elle essentiel. Peu à peu, elle a même commencé à demander à Jérôme qu'il la caresse, sachant qu'elle pourrait mettre un terme à l'opération si elle le désirait, si elle se sentait mal. L'anxiété a décliné et les rapports sont devenus beaucoup plus satisfaisants.

En tout, ce traitement se sera étalé sur quatre séances. Une pour le diagnostic, une pour en tirer les principales conclusions et pour lancer le programme d'exercices, une encore pour accompagner le processus et,

éventuellement, le réorienter (ce qui n'aura pas été nécessaire ici), et une dernière pour évaluer les acquis et renforcer les changements.

Remarquons qu'il n'a pas été question ici de traiter expressément la « phobie du toucher », on a simplement composé avec elle. L'attitude érotique de Jérôme et Olivia, quoique engoncée dans un comportement routinier, était au fond suffisamment souple pour leur permettre de trouver une nouvelle gestuelle satisfaisante qui s'accommode de l'élément phobique.

## EN CONCLUSION

Gardons-nous cependant d'un optimisme débridé et de généralisations abusives. Tous les couples ne sont pas aussi souples que Olivia et Jérôme et, dans la pratique sexologique courante, il n'est rare de rencontrer ni des problématiques phobiques sévères, ni des partenaires franchement lassés l'un de l'autre sous de nombreux rapports. Dans ces cas, les traitements sont bien sûr plus délicats. L'histoire d'Olivia et Jérôme aura simplement été l'occasion d'illustrer la parfois très discrète dynamique de sape exercée par l'involution passionnelle sur la sexualité du couple. C'est bien elle qui peut rendre actives des difficultés psychologiques, telle une phobie, ou même organiques demeurées silencieuses jusqu'alors. Une lecture en ces termes permet d'axer l'intervention sur la relance de l'imaginaire et des comportements érotiques davantage que sur la résolution des difficultés, une option qui peut s'avérer plus rentable.

### PHILIPPE KEMPENEERS

Psychologue Sexologue - Liège  
ULg - Département des sciences de la santé  
publique - Président de la SSUB

## BIBLIOGRAPHIE

- « **Le Choc amoureux** », Francesco Alberoni, Ramsay, Paris, 1981.
- « **Sociologie de la sexualité** », Michel Bozon, Nathan, Paris, 2002.
- « **The antiandrogen and hormonal treatment of sex offenders** », J.M.W. Bradford, 1990. In W.L. Marshall, D.R. Laws, H.E. (Eds.) Barbaree, « **Handbook of sexual assault** », Plenum Press, New York.
- « **L'Enfermement du monde** », Boris Cyrulnik, Odile Jacob, Paris, 1997.
- « **Defining the brain systems of lust, romantic attraction and attachment** », H.E. Fisher, A. Aran, K.D. Mashe, H. Li, L.L. Brown, « **Archives of Sexual Behaviour** » (31, p. 413-419), 2002.
- « **Le Traitement hormonal** » P. Gagné, 1993. In J. Aubut, « **Les Agresseurs sexuels : théorie, évaluation et traitement** », Chenelière, Montréal.
- « **Le Comportement sexuel de la femme** », A. Kinsey, B. Pomeroy, C. Martin, H. Gerhard, Amiot-Dumont, Paris, 1954.
- « **Le Séminaire, livre IV. La Relation d'objet** », Jacques Lacan, 1957, Seuil, Paris, 1994.
- « **Le Couple : sa vie, sa mort. La structuration du couple humain** », Jean-Gérard Lemaire, Payot, Paris, 1979.
- « **Psychosociologie de l'amitié** », Jean Maisonneuve, Lubomir Lamy, PUF, Paris, 1993.
- « **L'Amour est une drogue douce... en général** », Michel Reynaud, Robert Laffont, Paris, 2005.
- « **La Famille incertaine** », Louis Roussel, Odile Jacob, Paris, 1989.
- « **Le Structuralisme en psychanalyse** », Moustapha Safouan, Seuil, Paris, 1968.
- « **On the stimulus situation releasing the begging response in the newly hatched herring gull chick** », N. Tinbergen, A.C. Perdeck, *Behaviour* (3, pages 1-38), 1950.
- « **La Chair et le diable** », Jean-Didier Vincent, Odile Jacob, Paris, 2000.
- « **Comment devient-on amoureux ?** », Lucy Vincent, Odile Jacob, Paris, 2004.

## ILLUSTRATIONS

- « **Une vie française** », Jean-Paul Dubois, Seuil, Paris, 2004.
- « **Dolce agonia** », Nancy Huston, Actes Sud, 2001.
- « **Le Complexe d'Icare** », Erica Jong, Laffont, Paris, 1976.
- « **Climats** », André Maurois, Grasset, Paris, 1928.
- « **Le Monde comme volonté et comme représentation** » Arthur Schopenhauer, 1819. Traduction française par Auguste Burdeau, PUF, Paris, 1998.